

Notice sur le regroupement des professions de santé

Les données sur les professionnels de santé proviennent du répertoire ADELI fourni par la DREES. Il regroupe le fichier des médecins en exercice au 01/01/2009, le fichier des autres professions en exercice au 01/01/2010 et le fichier des pharmaciens et chirurgiens-dentistes en exercice à la même date. Le répertoire ADELI répertorie 82 professions différentes que nous avons scindées en deux groupes :

1. Le groupe professionnels de proximité est un sous-ensemble de sept professions intervenant essentiellement dans le soin de premier recours. Il regroupe : les médecins généralistes, les chirurgiens-dentistes, les pharmaciens, les infirmiers, les masseurs-kinésithérapeutes, les opticiens-lunetiers et les pédicures-podologues.
2. Le groupe professionnels de pôle, ainsi dénommé puisque composé de professions se trouvant en règle générale dans des sites (urbains pour la plupart) bien moins nombreux, moins disséminés et offrant une plus grande diversité de services de santé. Il regroupe toutes les autres professions régies par le code de santé publique et n'appartenant pas à la catégorie précédente.